

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 1 / 5 avril 2022



Le projet Aire ouverte avance à grands pas!

Afin de mieux répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes de 12 à 25 ans et de leur famille, le MSSS déploie, de façon graduelle à l'échelle provinciale, des sites Aires ouvertes, en dehors de ses installations traditionnelles. Ce projet mise sur une approche novatrice d'interventions auprès des adolescents, des jeunes adultes et de leur famille qui peuvent y trouver une réponse à différents besoins. Dans le cadre du déploiement dans la région du Bas-Saint-Laurent, le premier Aire ouverte sera situé à Rivière-du-Loup.

Avancement du projet

Les membres de l'équipe Aire ouverte sont officiellement nommés et entreront en poste le 11 avril prochain. Parmi eux, nous retrouverons :

- une technicienne en éducation spécialisée;
- une technicienne en travail social;
- une agente de relation humaine;
- une infirmière;
- une adjointe administrative.

Dès le 25 avril, l'équipe sera en mesure d'offrir des services sur le grand territoire de Rivière-du-Loup. En ce moment, des travaux de rénovation sont en cours dans les futurs locaux qui accueilleront l'Aire ouverte. Si tout se déroule comme prévu, l'équipe d'intervention pourrait inaugurer leurs locaux dès septembre 2022. D'ici là, des alternatives sont recherchées afin d'offrir les services et de rencontrer les jeunes et leur famille dans des locaux temporaires.

En parallèle à l'ouverture de l'Aire ouverte à Rivière-du-Loup, l'équipe projet commence déjà des rencontres pour voir en déployer une autre dans l'est du territoire.

Pour en savoir plus sur ce projet d'envergure, visitez la section dédiée à Aire ouverte dans l'intranet, [sous Directions cliniques > Direction du programme jeunesse > Aire ouverte.](#)



Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière

Bientôt un nouvel appareil de tomodensitométrie

Des travaux sont en cours en vue de l'installation d'un TACO à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière.

Ces travaux s'échelonnent jusqu'en juin prochain. Entretemps, un appareil mobile a été installé temporairement dans le stationnement arrière de l'Hôpital. Il est maintenant en fonction et le sera pour toute la durée des travaux. Une signalisation a été mise en place afin de guider les usagers.

Les sondages Agrément Canada, c'est parti!

Les sondages Agrément Canada, c'est l'occasion de partager votre opinion de façon confidentielle. Selon votre titre d'emploi, vous pourrez répondre au sondage portant sur la mobilisation et la sécurité des usagers.

Les sondages sont en cours du 4 au 29 avril 2022. Nous vous encourageons fortement à les remplir dès que possible. La participation du plus grand nombre rendra nos résultats encore plus utiles et représentatifs de la réalité.

Pourquoi répondre à ces sondages?

- Les sondages visent à obtenir votre opinion sur divers aspects de votre milieu de travail.
- Les résultats obtenus aident l'organisation à cibler les possibilités d'amélioration.
- Le meilleur endroit pour partager votre opinion!

Modalités de réponses aux sondages

La participation aux sondages se fait de façon volontaire, anonyme et confidentielle.

Vos réponses sont envoyées directement à Agrément Canada. Nous recevons un résumé des résultats et non des résultats individuels.

Le temps de réponse moyen estimé est le suivant :

Sondage mobilisation : 110 questions / 45 minutes

Sondage canadien sur la sécurité des usagers : 25 questions / 15 minutes

Le profil des répondants diffère selon le sondage

Sondage mobilisation : tous les employés et les gestionnaires, incluant les résidents en médecine.

Sondage canadien sur la sécurité des usagers : tous les membres du personnel qui ont des interactions avec les usagers et qui, à temps pleins ou à temps partiel, offrent une prestation de services dans les milieux de soins ou autres services. Les employés occasionnels et les membres du personnel qui n'ont pas d'interaction avec les usagers sont exclus de ce sondage.

Pour accéder aux sondages

Les sondages sont disponibles uniquement en version électronique. Inscrire l'adresse suivante dans la barre de navigation (privilégiez le navigateur Chrome si possible) :

sondages.ciassbsl.com

Je m'exprime

4 au 29 avril 2022

sondages.ciassbsl.com

JOUR DE LA TERRE .ORG

Conférence virtuelle

Ensemble pour le climat et la santé de notre population!

Le 22 avril à midi

Je participe!

Pour plus d'informations, consultez l'intranet, [sous Directions administratives > Direction des services techniques > Développement durable.](#)

Report du retour des télétravailleurs

Considérant la situation épidémiologique, le retour progressif des télétravailleurs dans les milieux de travail qui était prévu le 11 avril est reporté au 16 mai prochain. Nous vous rappelons qu'à la suite de ce retour progressif, lors du déploiement de la politique sur le télétravail, l'employé ou le gestionnaire pourra faire une demande pour être en partie ou en totalité en télétravail. L'offre de bureau sera alors basée sur la politique d'attribution des aires de travail.



Québec



COVID-19

Pour plus d'informations :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web

cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet

mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, [Menu principal > COVID-19](#)

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca



Appel à limiter les visites dans les milieux de vie ou de soins

Compte tenu de la forte transmission du variant BA2 dans la région et des risques pour les clientèles plus vulnérables, le CISSS du Bas-Saint-Laurent lance un appel à limiter les visites dans les milieux de vie et de soins. Près de 60 éclosions et vigies sont actuellement actives dans nos CHSLD, CLSC et hôpitaux de même que dans des résidences privées pour aînés (RPA) et ressources intermédiaires (RI). Ces situations exigent des mesures importantes afin de contrôler la propagation du virus.

Pour tous les détails, [consultez la nouvelle intranet du 1^{er} avril 2022](#)

Décroissance des mesures incitatives prévues aux arrêtés ministériels

En raison de l'évolution de la situation épidémiologique, le gouvernement a annoncé que les arrêtés ministériels relatifs aux mesures incitatives octroyées au personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), pris en vertu du décret portant sur l'état d'urgence sanitaire, prendront fin le 14 mai 2022 inclusivement. Au-delà de cette date, seules certaines mesures seront maintenues.

Pour plus d'information, [consultez la note de service du 31 mars 2022](#) (qui remplace la note du 14 mars) disponible dans la nouvelle intranet du 31 mars dernier.

Deuxième dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 pour certaines clientèles

Les personnes de 80 ans et plus vivant dans leur domicile de même que les personnes immunodéprimées de 12 ans et plus pourront prendre rendez-vous depuis le 29 mars afin d'obtenir une deuxième dose de rappel dans nos cliniques de vaccination. Ces deux groupes représentent plus de 10 000 personnes au Bas-Saint-Laurent.

Les rendez-vous seront possibles par Clic Santé ou par téléphone au 1 877 644-4545.

Horaires des sites de vaccination

Les horaires du mois d'avril de nos 8 sites de vaccination population sont maintenant en ligne dans la zone professionnelle du site Web du CISSS au cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19, dans la section Vaccination contre la COVID-19.

Rappel de l'importance du port du masque par les usagers lors des soins de proximité

Dans le contexte actuel de recrudescence des cas de COVID-19 dans la population, dans nos milieux de soins et au regard de la contagiosité de la souche en circulation, il est essentiel de rappeler l'importance de faire porter le masque de procédure aux usagers lors de TOUT soin de proximité, à moins de 2 mètres. Tous les employés, cliniciens et professionnels doivent encourager cette bonne pratique et demander aux usagers de porter le masque en leur présence.

Comptes de dépenses Web

Fin d'année financière

Afin d'assurer la comptabilisation adéquate des comptes de dépenses qui affectent l'année financière se terminant le 31 mars, vous devez finaliser vos comptes de dépenses Web (dépenses encourues) dans la paie finissant le 26 mars 2022.

N'oubliez pas de joindre vos pièces justificatives avec votre compte de dépenses dans Logibec. Il est important de les conserver jusqu'à l'approbation finale par le Service des comptes à recevoir. Ne pas transmettre les originaux par courrier interne.

Nouvelle adresse courriel pour nous joindre

Vous pouvez maintenant communiquer directement avec l'équipe du Service de la comptabilité concernant vos comptes de dépenses à l'aide de l'adresse courriel suivante : comptes.depenses.drf.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Vous devez préciser les éléments suivants dans l'objet de votre message :

- Votre MRC
- Le motif de votre demande
- Votre matricule

Dans le message, il sera important que votre nom et vos coordonnées soient bien indiqués afin que l'équipe puisse répondre de façon efficace à la demande.

RAPPEL Fin de l'année financière I-CLSC et SICSRD

Notez que la date limite pour la saisie de vos interventions dans I-CLSC et SICSRD de l'année financière 2021-2022 est le 10 avril 2022 inclusivement (excluant les services achetés). Après cette date, aucune réouverture de période ne sera acceptée.



Devenir une ressource de type familial jeunesse et adulte (RTF)

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent recherche des personnes intéressées à établir une ressource de type familial pour des clientèles jeunesse et adulte, présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience physique, au Bas-Saint-Laurent.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre page Web portant sur l'hébergement des clientèles jeunesse et adultes, au cisss-bsl.gouv.qc.ca, section Soins et services > Recrutement - familles d'accueil et hébergement :

- [Hébergement des clientèles jeunesse](#)
- [Hébergement des clientèles adultes](#)

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec